



Pékin, le 7 décembre 2023

Procès-Verbal Conseil d'école du 7 décembre 2023

Séance ouverte à 17h58

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme Etienne.

Personnes présentes :

Pour l'Administration : Mme Vanessa Peton (Directrice), M. Abdelhak Fekih (DAF)

Pour les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'École : M. Bousselet, M Mirochnikoff, Mme Etienne

Pour les enseignants : Mme Yen-Pon, M. Richard, Mme Cai, M. Neybecker, Mme Thiriet ; Mme Hei, M. Palis, M. Pilot, Mme Lanet, Mme Lebeller, Mme Tormo, Mme Wan, Mme Alphonse, Mme Feneux,

Excusées

M. Vial, (IEN), M. Pascal Colleu (Proviseur), Mme Kelly, M. Pottier, M. David, Mme Moxhet Pavillet, M. Dias de Barros, Mme Benani, Mme Wang, M. Le Khanh, Mme Nogueira

Mme Peton en annonce l'ordre du jour.

- 1 Présentation et rôle du conseil d'école
2. Lecture du compte-rendu du dernier conseil du 20.06.2023
- 3 Bilan de la rentrée 2023-2024
- 4 Structure pédagogique 2023-2024
- 5 Présentation des différents parcours linguistiques
- 6 Organisation du temps scolaire
- 7 Organisation du temps périscolaire
- 8 Priorités pédagogiques 2023-2024
- 9 Bilan projets et sorties septembre-décembre 2023
- 10 Questions diverses

1. Présentation et rôle du conseil d'école

Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du premier degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école.

Attributions :

Le conseil d'école est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.



Composition :

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Sont membres de droit :

- Siégeant avec droit de vote dans les écoles de 15 classes et + :
- Le directeur d'école,
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement,
- Un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école, lorsque le poste existe, choisi par le conseil des maîtres,

15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

Cette année 2023-2024, seuls 11 parents d'élèves sont inscrits comme étant membres de droit.

Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

2. Lecture du compte-rendu du dernier conseil du 20.06.2023

3 Bilan de la rentrée 2023-2024

Effectifs actuels (30/11/2023)

Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée
134	332	232	108
	466	340	
	806		

Effectifs n-1 (30/11/2022)

Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée
137	352	227	112
	489	339	
	828		

Recrutement des personnels

Tous les postes 1^{er} degré sont pourvus.

Travaux

Démarrage des travaux de la façade mi-octobre

4 Structure pédagogique 2023-2024

6 classes de maternelle

4 classes avec un triple niveau : PS-MS-GS

2 classes avec un double niveau MS- GS

Enseignants :

PS-MS-GS : Mme Yen-Pon : Mme Ycre – M Richard : M. Buecher

MS-GS : Mme Nogueira - M. Berizzi :



14 classes d'élémentaire :

2 CP – 1 CP-CE1 – 3 CE1 – 2 CE2- 1 CE2-CM1 – 3 CM1 – 2 CM2

Enseignants :

CP Mme Bertolotti – M. Palis –

CP-CE1 Mme Thiriet

CE1 Mme Hei – Mme Lebeller – M. Dupont

CE2 Mme Ardisson – Mme Gabel –

CE2-CM1 Mme Ruiz/M. Neybecker

CM1 Mme Lefeuvre – Mme Tormo – M. Pilot Kwintner

CM2 Mme Feneux – Mme Gatheron

5 Présentation des différents parcours linguistiques

Le LFIP propose 4 parcours linguistiques au sein du FIP

- SI BRITANNIQUE (5 à 6h00 d'anglais / semaine)

- SI CHINOIS (5 à 6h00 d'anglais / semaine)

- FLE INTENSIF (9 à 12h00 DE Français Langue étrangère / semaine)

- PARLE (Renforcement du français 5h00 / semaine)

6 Organisation du temps scolaire

Les horaires de l'école sont les suivants :

CYCLE 1

Lundi-mardi-jeudi-vendredi:
08H30-11H45 //13H15-15H15
Mercredi : 08h30-11h30

CYCLE 2

Lundi-mardi-jeudi-vendredi:
08H30-11H30 //13H00-15H30
Mercredi : 08h30-12h30

CYCLE 3

Lundi-mardi-jeudi-vendredi:
08H30-12H00 //13H30-15H30
Mercredi : 08h30-12h30

En cas d'absences, les différents services
à contacter sont les suivants :

ABSENCES

Vie scolaire 1^{er} degré
vscolprim@lfip.net.cn

CANTINE

La veille avant 15h00
tan.lei@lfip.net.cn

BUS

La veille avant 15h00
bus@lfip.net.cn

SERVICE DE SANTE

Traitements médicaux
PAI
infirmerie@lfip.net.cn

ACS

acs@lfip.net.cn

Mme Cassier, psychologue scolaire de l'établissement est joignable à l'adresse suivante :

psychologue@lfip.net.cn



7 Organisation du temps périscolaire

La pause méridienne :

Supervisée par une équipe d'ayis qui ne parlent ni anglais, ni français, nous avons rencontré des difficultés sur le temps du midi.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les ayis sont toujours présentes et surveillent les enfants mais la supervision de la pause méridienne est faite par la vie scolaire du second degré et notamment par deux surveillantes francophones, Suzie et Jia, ce qui facilite la communication avec les enfants non sinophones.

En parallèle afin de structurer davantage ce temps du midi, différents espaces ont été créés dans le hall primaire pour permettre aux élèves qui le souhaitent une activité au calme, en intérieur et en petits groupes (coin dessin, coin lecture, coin constructions, coin échecs).

Enfin, le lycée dispose de 3 animateurs qui proposent chaque semaine, selon un emploi du temps établi, différentes activités sportives.

A noter, pour faciliter la communication entre les ayis et les élèves, une communication gestuelle via flashcards a été créée et mise en place par Mme Arnon-Tissier, CPE et plusieurs affiches reprenant ces signes ont été affichées dans l'établissement.

Les activités culturelles et sportives (M. Florian Laforge)

Les ACS ont lieu lundi-mardi-jeudi-vendredi de 15h30-17h30

Le Mercredi de 13h30-15h30 pour les élémentaires et dès 12h30 pour les maternelles.

Cette année, 33 activités, soit 51 sessions sont proposées aux élèves d'élémentaire et 10 activités, soit 17 sessions sont proposées aux élèves de maternelle. Et c'est la 1^{ère} année où l'on retrouve le forum des ACS qui a eu lieu début septembre.

Quelques chiffres :

- Près de 80% des enfants en élémentaire ont au moins une activité (vs 70% l'an passé)
- Sensiblement identique pour les maternelles
- 264 élèves font des ACS et 100 font une seule activité

Pour l'année prochaine : remise en concurrence des intervenants pour avoir de nouvelles offres au T1 2024 pour être prêt pour la rentrée septembre 2024

Beaucoup plus de sports cette année que l'année passée car le prof d'EPS a fait en sorte de libérer des espaces et a ainsi permis de démultiplier les propositions d'activités sportives > par exemple, cela permet d'avoir plusieurs sessions en fonction des âges

L'Aide aux devoirs mise en place l'an passé, fonctionne bien grâce aux professeurs : environ une quarantaine d'enfants entre CP et CM2. Ce n'est pas de la surveillance mais bien de l'aide – faite par des professeurs du LFIP et une personne qui est AESH pour un groupe de maximum 15 élèves et cette aide aux devoirs n'est pas ouverte aux enfants qui sont en Flesco



8 Priorités pédagogiques 2023-2024

La place de la maternelle

Le programme d'enseignement de l'école maternelle, modifié de 2021, rappelle que : « Sa mission est de donner envie d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun ».

Les enjeux sont donc de créer les conditions de sécurisation de l'enfant dans son environnement scolaire comme dans ses apprentissages et d'installer les premiers apprentissages fondamentaux, autour de deux priorités : le langage et les premières notions de mathématiques

La Nouveauté 2023 : les premiers rendez-vous avec les familles d'élèves de PS étaient attendus avant les vacances de novembre et l'ensemble des enseignants a pu y convier les familles concernées. Il est à noter que certaines familles n'ont pas souhaité honorer ces propositions de rendez-vous, temps d'échange privilégié quant au commencement de la scolarité d'un enfant dans le système éducatif français.

Le renforcement des mathématiques en élémentaire

1. Un enseignement progressif structuré et renforcé à l'école élémentaire
2. L'encouragement de plusieurs pratiques pédagogiques
 - le calcul mental tous les jours
 - l'enseignement des fractions et des nombres décimaux dès les périodes 1 et 2 en CM1
 - la résolution de problèmes à la complexité croissante du CP au CM2
 - les mesures et la représentation dans l'espace, à travers l'apprentissage de la géométrie.

3. L'égalité de réussite filles / garçons

Porter une attention particulière tout au long de l'école élémentaire, aussi bien sur le type d'énoncé et la sollicitation régulière des élèves que sur la nécessité de lutter contre les stéréotypes sexistes auxquels les élèves peuvent être confrontés dès cet âge.

Le renforcement des savoirs fondamentaux en cycle 3 (cm1-cm2-6^{ème})

Et notamment la maîtrise du langage et de la langue française dans toutes les disciplines

Décoder

Lecture fluence 120 mots / minute attendus en fin de CM2 – 130 mots / minute en 6^{ème}

Comprendre

Lecture de textes longs (1000 mots)

Ecrire

Rédiger un texte de 15 lignes en respectant les règles orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation en fin de CM2 (20 lignes en 6^{ème})

S'exprimer à l'oral

L'enjeu est d'articuler la pratique de la lecture, de la compréhension d'un texte lu, de l'écriture et de l'expression orale quotidiennement.

L'enseignement du chinois

En 2022-2023, une analyse des besoins des équipes en concertation avec elles a été faite et une remontée des besoins identifiés a été exprimée à l'AEFE.

En Sept-Oct. 2023, la préparation du contenu de la formation est en cours avec Mme Peton et M. Colleu supervisée par Mme Han, IA IPR de Mandarin

En février 2024, 2 jours et demi de formation seront organisés à l'attention des enseignants de SI et LV Chinois

L'objectif est de répondre aux besoins des équipes, de les faire accompagner sur les méthodes d'évaluation, le cadrage de la section internationale et de les aider à gérer l'hétérogénéité des niveaux.



Le projet natation en 2023-2024

L'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN) devient Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS), c'est-à-dire que cela devient un test unique sur le plan national, permettant la continuité entre le milieu scolaire et extra-scolaire.

Cette attestation est intégrée au livret scolaire de l'élève.

Amorcée l'année dernière pour les classes de CM2, cette session a été renouvelée cette année pour les 2 classes de Cm2 sur la période octobre -novembre 2023 et sera reconduite l'année prochaine sur sensiblement la même période (idéalement septembre-octobre)

Le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322--42 et A. 322- 64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Par conséquent, nous travaillons afin que les classes de Ce2 puissent aller à la piscine sur la période mai-juin 2024 afin de se préparer à passer ce test. Une annonce à l'ensemble des familles du LFIP sera faite afin d'étoffer l'équipe de parents accompagnants-encadrants et une formation sera dispensée par M. Neybecker, comme M.Pons avant lui.

Les évaluations nationales

Depuis 2017, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse organise à chaque rentrée scolaire des évaluations nationales des acquis des élèves de CP, de CE1 et de 6^e en français et en mathématiques.

À la rentrée 2023, de nouvelles évaluations ont été introduites en classes de CM1 et de 4^e.

Les évaluations des acquis des élèves répondent à trois objectifs :

- Fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves, elles n'ont pas vocation à se substituer aux évaluations menées par les enseignants en classe, mais à les enrichir
- Doter les "pilotes de proximité" d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative
- Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif.

Les passations des évaluations nationales des élèves en cette rentrée 2023 se sont tenues du 12 septembre au 23 septembre pour les classes de CP, CE1 et CM1. Les familles ont été informées des résultats de façon individuelle.

Les compétences à renforcer au LFIP sont :

- En CP, la compréhension de phrases et de textes lus par l'adulte
- En CE1, la compréhension d'un texte lu seul et la lecture.
- Nous n'avons pas d'étude comparative sur la zone à ce jour.

9 Bilan projets et sorties septembre-décembre 2023

Les sorties

La Ferme en maternelle (MS-GS)

La Ferme en CP +CP-CE1

Le Temple du Ciel en CE1 +CP-CE1

Le Palais d'été en CE2

Matisse et le Jardin Botanique en CM1

Randonnée à Wu Cai Quan Shan en CM2

L'Institut Français pour les élèves en dispositif Fle



Les actions internes

La matinée sportive du 27/09
Les mercredis du sport en maternelle
Les ateliers cuisine
Halloween (Spectacle Mme Hei, M. Richard)
Le Quadrathlon des CM
Expo Kusama en Maternelle
Rallye Maths en CM2 + CM1 V. Tormo

Point PPMS Attentat-Intrusion – Plan particulier de Mise en sûreté

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 312-13-1, L. 411-4 et D. 312-40 ; vu Code de la sécurité intérieure, notamment articles L. 721-1 et R. 741-1 ; vu circulaire n° 2006-085 du 24-5-2006 ; vu instruction interministérielle n° 2016-103 du 24-8-201

Les écoles maternelles, primaires ou élémentaires et les établissements d'enseignement du second degré peuvent être exposés à différents types de risques majeurs ou de menaces : risques majeurs d'origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), intrusion de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d'attaque armée, violences au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement.

L'État est garant de la cohérence de la sécurité civile. Chaque école ou établissement d'enseignement public du second degré doit à ce titre préparer « sa propre organisation de gestion de l'événement »

Au LFIP, un exercice est programmé mardi 19 décembre 2023.

En fonction de l'âge des élèves, le scénario et la durée de l'exercice seront adaptés.

En maternelle notamment, l'exercice se déroulera sous forme de jeu.

Deux réunions 1^{er} et 2nd degrés, animées par M. Colleu et à destination des équipes sont prévues cette semaine et la semaine prochaine.

10 Questions diverses

1 : Dans les GS, des évaluations sont faites chaque année avant le passage en CP. Peut-on avoir les tendances concernant les lacunes constatées, si elles devaient être comparées au niveau souhaité en métropole ?

Chaque année en fin de GS, dernière année du cycle 1, un tableau de synthèse des acquis de cycle 1 est complété par chaque enseignant pour chaque élève et remis aux parents dans le carnet de réussite. Ces données étant individuelles, il n'y a aucune étude comparative avec la France à notre disposition. A aujourd'hui, les équipes ne font pas état de difficultés particulières dans l'acquisition des compétences attendues

2 : Les maternelles étant une population "fragile" comment est mesurée la qualité de l'air intérieur dans les classes ? Quelle en est la fréquence ?

La qualité de l'air intérieur est mesurée au regard de deux paramètres que sont la concentration de particules fines PM2.5 (en µg/m3) et le taux de CO2 (en ppm).

A cette fin, le LFIP a réparti dans l'établissement 14 capteurs d'Air Visual permettant les mesures des PM2.5 et du CO2. Les mesures sont publiées ci-dessus.

Nomination et localisation des capteurs

Les localisations ont été choisies pour couvrir l'ensemble des espaces scolaires et en fonction des centrales de traitement d'air. Les capteurs ne sont pas nominatifs et sont déplacés à chaque trimestre dans la zone qui leur a été attribuée. Par exemple : « [1.05] PS MS » correspond aux classes de petites et moyennes sections dépendant de la centrale 1.05. Tous les mois, un entretien du système de purification



de l'air du bâtiment est réalisé, ainsi que des changements réguliers des filtres.

Plages horaires

Les centrales de traitement d'air du bâtiment scolaire sont en marche les jours travaillés à partir de 6h du matin et jusqu'à 19h le soir. Hors temps scolaires l'affichage sera automatiquement «grisé». Les heures de fonctionnement des centrales du gymnase, de la cantine et de l'auditorium sont adaptées en fonction des activités.

Affichage en temps réel

Les mesures sont publiées toutes les heures sous forme de moyenne de l'heure écoulée.

Amélioration de la qualité de l'air par rapport à l'extérieur

Un pourcentage de filtration est donné à titre indicatif. Celui-ci ne dépend pas uniquement de l'efficacité du système de filtration centralisé mais également des comportements humains à l'intérieur de l'établissement. L'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre en temps de forte pollution a des conséquences immédiates sur la qualité de l'air intérieur.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de l'établissement, onglet « infos parents » puis « infos pratiques » puis « qualité de l'air »

Lien : [Qualité de L'air au LFIP - LFIPékin LFIP | LFIPékin](#)

3 : Transport scolaire :

- A. Veillez réévaluer l'itinéraire de la ligne de bus scolaire N, il y a actuellement 9 arrêts (la seule ligne avec autant d'arrêts) ; pour les enfants qui montent dans le bus aux 3 premiers arrêts du matin sont également les 3 derniers arrêts pour descendre du bus l'après-midi, ils doivent passer plus de 2 heures dans le bus par jour ! Cela prend beaucoup de temps et n'est pas bon pour la santé des enfants dans un espace aussi restreint et encombré.
- B. Veillez organiser une réunion en ligne pour discuter avec les parents de la manière dont les itinéraires de bus sont planifiés avant chaque semestre. Nous devons évaluer l'itinéraire du bus avant la date d'ouverture des inscriptions. Si l'itinéraire est trop long, nous devons le savoir à l'avance et nous laisser suffisamment de temps pour élaborer un plan alternatif pour emmener les enfants à l'école
- C. Pour tout retard de départ/arrivée, veuillez informer immédiatement les parents de la situation et nous indiquer comment les problèmes inattendus seront résolus au plus vite. Veuillez mettre en place une SOP pour assurer une communication en temps réel avec les parents

Intervention de M. Fekih :

La ligne N est en test la semaine du 18 au 22 décembre pour séparer les bus pour voir le temps gagné Comment sont faits les arrêts pour 2024 ? Aujourd'hui le LFIP donne les arrêts au prestataire. Demain, pour le nouveau prestataire, le LFIP donnera une base de données d'adresses au prestataire en indiquant un temps maximum de transport de 1h. Le prestataire donnera sa proposition des arrêts, du nombre de lignes, Rappel : Les changements de ligne de bus en cours d'année ne peuvent se faire qu'en cas de déménagement

Il est important de prendre en compte également les événements pouvant avoir un impact sur les transports (ex : exposition, travaux...) et de demander au prestataire d'informer le LFIP pour s'organiser en fonction dans la mesure du possible

Question d'un parent d'élèves : Quelle est la procédure pour communiquer avec les parents en temps réel en cas de retard du bus, ou de problème ? Aujourd'hui, la procédure n'est pas claire. Nous souhaitons que les groupes WeChat créés par l'école soit utilisés pour la communication car les mails ou Eduka ne sont



pas des moyens suffisamment réactifs. Le process doit inclure l'ensemble des navettes et des bus y compris les navettes très tardives.

M. Fekih a pris note de la demande.

4.SIC

Ce serait bien de soulever la question des cours de chinois en SIC, qui ne conviennent ni aux étudiants de « culture chinoise » (qui ont besoin d'objectifs beaucoup plus avancés en lecture) ni aux enfants «expatriés» (qui ont besoin de plus de chinois au quotidien). Je fais simple ici, car le sujet a été abordé à plusieurs reprises. Je sais qu'il existe un obstacle «administratif» important à son changement, mais continuons à insister en faveur de ce changement, c'est un sujet trop important.

Comme évoqué l'année dernière, la SI est soumise à un cadre précis.

« La formation dispensée dans les sections internationales et dans les classes menant au baccalauréat français international a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines ». Dans les sections internationales, il existe des enseignements spécifiques, dispensés par des enseignants qualifiés natifs de l'aire linguistique concernée. Il ne s'agit pas de groupes de langues pour augmenter le niveau des élèves sinophones.

Nous avons évoqué et proposé l'année dernière une SIC dédoublée mais la proposition n'a pas été retenue car ne répondant pas au cadrage de la SI. Pour avoir à nouveau échangé avec l'IA IPR de Mandarin de la zone Asie le mois dernier, il ne nous est pas possible de modifier ce cadre.

5 : Ouverture du lycée durant l'hiver à 7 :45 de manière à ce que les premiers arrivés puissent attendre au chaud le début des cours.

Cette demande d'ouverture nécessiterait la mise en place d'un système de garderie, qui n'existe pas à ce jour. La question est remontée à M. Colleu. A aujourd'hui, il n'y a pas de projets de garderie au sein du LFIP.

6. Pause méridienne et surveillance

Mes garçons me racontent qu'ils sont régulièrement insultés, embêtés, qu'ils peuvent même recevoir des coups de et que les personnes qui surveillent n'interviennent que très peu, en particulier les ayis pdt le temps de midi. Il s'agit toujours des mêmes enfants, en général plus âgés que les miens. Les décrire deviendrait politiquement incorrect. Que peut-on faire pour que cela change ?

Nous travaillons le sujet depuis l'année dernière. Une nouvelle organisation a été mise en place cette année avec la vie scolaire et deux personnels francophones de la vie scolaire, qui se sont présentées aux élèves dans toutes les classes, les invitant à venir les solliciter en cas de problème (barrière de la langue avec les ayis de surveillance du midi).

En parallèle, les 3 animateurs présents sur la pause méridienne ont mis en place sous le contrôle de Mme Arnon-Tissier, CPE, un planning d'activités à proposer aux enfants pour structurer davantage ce temps et offrir une palette plus large de choix d'activités.

Depuis le printemps dernier, des coins activités ont été installés en intérieur pour aller dans ce sens (dessins, lecture, constructions, et échecs depuis la rentrée de septembre)



Enfin, des formations en interne ont été dispensées au personnel de surveillance pour l'accompagner dans la gestion de ce temps du midi et professionnaliser les gestes.

Question du jour ACS : Y a-t-il eu beaucoup de refus d'enfants sur l'aide aux devoirs cette année ?

Réponse de M. Laforge : cette année, il n'y a plus de liste d'attente donc on ne peut pas savoir.

Séance levée à 19h40

